



## WEBINAIRE

16 sept. 2021

[S'INSCRIRE](#)

HORAIRES  
De 17h00 à 18h00

### OPTIMIND

Optimind, acteur indépendant leader du conseil en gestion des risques, réalise 45 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit plus de 300 collaborateurs autour de cinq practices : *Actuarial & Financial Services, Financial & Accounting Services, Corporate Risk Services, Risk Management, Strategy & Management Consulting.* Les services *Business Process Outsourcing* sont portés par Prevere, société de courtage et de gestion d'Optimind.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation.

### INSCRIPTION

Votre inscription est requise au plus tard le 15 septembre 2021. Le lien vers le webinaire vous sera envoyé dès la confirmation de votre inscription.

Pour vous inscrire,  
cliquez directement [sur ce lien](#).

## Quelles perspectives d'évolution des règles de protection de la clientèle dans le cadre de la révision de la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA) ?

Entrée en vigueur en France le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la Directive sur la Distribution d'Assurance fera l'objet d'une révision qui devrait voir le jour en 2023.

Si les contours de cette réforme se profilent déjà, ils seront fixés dès la fin 2021 par la publication d'un avis technique de l'EIOPA et dans le courant 2022 avec le rapport de la Commission Européenne sur l'application de la DDA.

Cette révision devrait permettre une clarification des règles portant sur la protection de la clientèle et des pratiques commerciales, avec entre autres les sujets liés au devoir de conseil dans la chaîne de distribution, aux informations précontractuelles, ou encore à la transparence des rémunérations.

Nos experts vous proposent, dans le cadre de ce webinaire, de vous partager leurs retours d'expérience concernant la DDA au regard des pratiques de place depuis son entrée en vigueur et des évolutions réglementaires en cours sur les sujets liés à la protection de la clientèle.

### INTERVENANTS

**Alain LE CORRE**, Partner Risk Management  
**Carole RIAUX**, Senior Manager Risk Management  
**Amandine BOITTELLE**, Senior Consultant Risk Management

### PROGRAMME

- Contexte de la DDA : retours d'expérience sur les pratiques et les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre
- Actualités 2021 concernant les règles de protection de la clientèle
- Les enjeux et contours de la réforme à venir : projets en cours et point de situation sur le planning de révision de la DDA